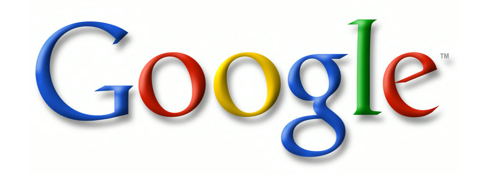
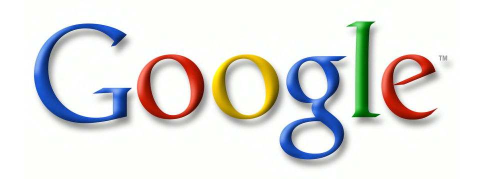







# JEAN GERSON

## RESTITUÉ ET EXPLIQUÉ

PAR LUI-MÊME



DANS DES PARALLÈLES DE PASSAGES EXTRAITS

DE SES OEUVRES MORALES

ET DU LIVRE

## DE IMITATIONE CHRISTI;

PRÉCÉDÉ DE NOUVEAUX MOTIFS A L'APPUI DE NOS

CONSIDÉRATIONS SUR L'AUTEUR DE L'IMITATION

ET SUIVI, ENTRE AUTRES PIÈCES,
D'UN *Procès-verbal*
RELATIF AU PRÉTENDU *Jean* GERSEN SUPPOSÉ *abbé de Verceil*,
ET DE DEUX *Lettres inédites*,
DONT L'UNE EST DU PÈLERIN FRANÇAIS JEAN GERSON,
FUYANT EN BAVIÈRE LA PERSÉCUTION.

PAR J.-B.-M. GENCE.

A PARIS,
CHEZ L'AUTEUR,
RUE SAINTE-CROIX-DE-LA-BRETONNERIE, 20;
ET CHEZ H. FOURNIER ET C^e, IMPRIMEUR,
RUE DE SEINE, 14 BIS.

JUIN 1836.




# JEAN GERSON

## RESTITUÉ ET EXPLIQUÉ

PAR LUI-MÊME

DANS DES PARALLÈLES DE PASSAGES EXTRAITS

## DE SES OEUVRES MORALES

ET DU LIVRE

# DE IMITATIONE CHRISTI;

PRÉCÉDÉ DE NOUVEAUX MOTIFS A L'APPUI DE NOS

CONSIDÉRATIONS SUR L'AUTEUR DE L'IMITATION

ET SUIVI, ENTRE AUTRES PIÈCES,

D'UN *Procès-verbal*

RELATIF AU PRÉTENDU *Jean* GERSEN SUPPOSÉ *abbé de Verceil*,

ET DE DEUX *Lettres inédites*,

DONT L'UNE EST DU PÉLERIN FRANÇAIS JEAN GERSON,

FUYANT EN BAVIÈRE LA PERSÉCUTION.

PAR J.-B.-M. GENCE.

A PARIS,

CHEZ L'AUTEUR,

RUE SAINTE-CROIX-DE-LA-BRETONNERIE, 22;

ET CHEZ H. FOURNIER ET C^e, IMPRIMEUR,

RUE DE SEINE, 14 BIS.

JUIN 1836.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Cᵉ,
RUE DE SEINE, 14 BIS.

## HONNEUR À VOUS,

### MANES DES AMIS DU PLUS MORAL,
### DU PLUS PROFOND ET DU PLUS PIEUX DOCTEUR
### DE L'ÉGLISE DE FRANCE,
### LE CHANCELIER JEAN GERSON,

VOUS qui, en faisant connaître les meilleurs manuscrits de l'*Imitation* portant le nom ou remontant à l'âge de notre universel Docteur, lui avez justement attribué ce Livre de morale universelle; ouvrage que lui assurent le grand nombre de locutions vulgaires et les phrases parallèles de ses œuvres spirituelles, mais plus expressément la découverte récente de l'*Internelle Consolation* manuscrite, jointe à des sermons de Gerson, et le Manuscrit célèbre qui en acquiert une véritable authenticité par l'inscription sous son nom et avec le portrait du Docteur jeune en tête de l'*Imitation*, transcrite par des soins bien dignes de son neveu Thomas de Gerson!

# PRÉAMBULE.

Le grave et judicieux Pierre Corneille, comme interprète éclairé et pieux de *l'Imitation de J.-C.* mérite bien de faire autorité sous le rapport, non seulement des gallicismes, mais sous celui de quelques observations dont il parle dans la préface de ce Livre publié en 1653. A cette époque, un procès avait été jugé contre les Gersénistes. L'édition de Montcornet avec figures, non citée par Barbier, porte ces mots : « Que ce soit Jean Gersen ou que ce soit Thomas à Kempis.... ce m'est assez d'être assuré, par la lecture de ce Livre, que l'auteur étoit un homme de Dieu, et bien illuminé du Saint-Esprit. J'y trouve la certitude qu'il étoit prêtre, et quelque apparence qu'il étoit moine (1); mais j'y trouve aussi de la répugnance à

(1) Il y avait dans les éditions précédentes, de 1651 et de 1652, *grande apparence*, au lieu de *quelque apparence*. Ce n'est en effet qu'une vue extérieure ou superficielle qui a pu faire croire que l'ouvrage était d'un moine, parce que l'esprit religieux s'y fait sentir et anime ce divin livre. Voyez à ce sujet ce qui est dit ci-après, p. 11.

le croire italien. Les mots grossiers dont il se sert assez souvent, sentent bien autant le latin de nos vieilles pancartes que la corruption de celui de delà les monts. Non seulement sa diction, mais sa phrase même, en quelques endroits, est si purement françoise, qu'il semble avoir pris plaisir à suivre mot à mot notre commune façon de parler. C'est sans doute sur quoi se sont fondés ceux qui, du commencement que ce livre a paru, incertains qu'ils étoient de l'auteur, l'ont attribué à saint Bernard et puis à Jean Gerson, qui étoient tous deux François (1); et je voudrois qu'il se rencontrât assez d'autres conjectures pour former un troisième parti en faveur de ce dernier, et le remettre en possession d'une gloire dont il a joui assez long-temps (2). L'amour du pays m'y feroit volontiers donner les mains : mais il faudroit un plus habile homme et plus savant que je ne suis pour

(1) Avec quel bon sens Corneille donne la raison de cette attribution, due aux gallicismes dont l'ouvrage est plein! Et comment un clerc flamand, entré dans un couvent de Hollande avec peu d'étude, ou un moine bénédictin piémontais élevé au mont Cassin, aurait-il fait un ouvrage tout français par l'expression, et marquant un si grand usage et une si profonde connaissance des hommes?

(2) La plus ancienne édition sans date de Zainer, d'après un manuscrit d'Augsbourg dont le texte est le même que celui d'un manuscrit qui est en ma possession, et qui ne donne à Kempis que le titre de *compilateur*, diffère beaucoup du manuscrit de Kempis, pris pour règle par les Flamands. Les éditions sous le nom de Gerson au contraire, bien supérieures en nombre, désignent Gerson comme *auteur ;* et la formule négative de quelques-unes en faveur de Kempis ne fait que prouver l'antériorité de l'attribution à Gerson, comme, dans quelques manuscrits sous le nom de saint Bernard, est mentionnée l'attribution vulgaire au chancelier.

répondre aux objections que lui font les deux autres, qui s'accordent mieux à l'exclure qu'à substituer un autre en sa place. »

Le vœu de Corneille paraît aujourd'hui bien près d'être accompli. Mais c'est par les plus fortes raisons qui ont été données, d'une part, pour écarter Kempis, l'un de ces chanoines réguliers transcrivant en Hollande les ouvrages pieux d'autrui *pro pretio* (1), et, d'un autre côté, pour démasquer le personnage de *Gersen*, réduit à la vaine ombre d'un grand nom (2), malgré le titre, anonyme et sans date, mais étayé d'un prétendu acte du 13ᵉ siècle (3), produit à l'appui de ce fantôme, stéréotypé en relief à côté de saint Bernard dans le *Panthéon littéraire*.

Enfin si le souhait de notre grand poète se remplit, c'est bien plus par l'effet des circonstances qui ont

(1) Non-seulement Gerson signale ces clercs transcripteurs dans son traité *de Laude Scriptorum*, mais Kempis se déclare lui-même par la formule *finitus per manus*, comme pour celle de sa Bible, le copiste du recueil dont l'*Imitation* fait partie ; et l'historien son ancien confrère le désigne comme ayant, entre autres copies, transcrit leur Bible et fait pour les novices dont il était le sous-prieur, plusieurs opuscules. Aussi ne trouve-t-on point l'*Imitation* dans la plus ancienne édition publiée à Utrecht des œuvres pieuses du frère défunt (*fratris defuncti Kempis*).

(2) Voyez dans le *Journal de la littérature de France* d'octobre 1835, article GERSEN du *Panthéon littéraire*, comment a été fabriqué ce personnage fictif, nommé *abbé de Verceil* d'après une note du 16ᵉ siècle où le nom de *Jean* est falsifié. Nous en possédons le procès-verbal rapporté ci-après sous le nº III.

(3) Voyez aussi l'article de février 1836, sur la version française de M. de Grégory et l'attestation nouvelle relative à ce prétendu Titre du 13ᵉ siècle.

concouru à procurer les meilleurs textes manuscrits que par les efforts qu'il a fallu faire pour rétablir l'ancien auteur français titulaire, Jean Gerson. Car l'universel docteur, bien digne, *par ses lumières et sa piété*, dit Bossuet, d'avoir composé ce livre universel, se réintègre lui-même dans sa possession primitive et réelle, non-seulement par les nombreux manuscrits connus aujourd'hui sous son nom ou même sous celui du chancelier de Paris *Jean Gersen* (1), mais par l'édition du texte latin qu'a reconnu comme très correct le conseil royal de l'instruction publique, dans sa décision du 22 mai 1835; correction due principalement aux leçons générales des textes revus d'après les manuscrits portant le nom ou remontant à l'âge de Gerson. Cette décision, rendue sous la présidence de M. Guizot, et par laquelle un arrêté favorable du conseil du 3 février 1827 se trouve confirmé, ajoute une valeur réelle au beau Manuscrit sous le nom et avec le portrait du Docteur, qu'aurait mis au jour Thomas de Gerson, le neveu même du chancelier (2).

(1) Nous avons donné une liste des manuscrits sous le nom de l'auteur français, dont quelques-uns ont cet énoncé avec la qualification de *chancelier*, ce qui ne laisse aucun doute sur l'homonymie. La liste totale s'élève au nombre de 27 auquel il faut ajouter un manuscrit de l'*Imitation* sous le nom de Gerson, que M. le Marquis de Fortia, studieux zélateur de tout ce qui intéresse l'histoire et l'Église de France, m'annonce avoir été trouvé à Ravennes par M. Miller, attaché à la section des manuscrits de la Bibliothèque royale de Paris, et chargé pour l'Italie et l'Espagne d'une nouvelle mission qui, parmi les manuscrits qu'il doit rechercher, lui fera peut-être rencontrer quelque nouveau fleuron en l'honneur de Gerson.

(2) Voyez la description de ce manuscrit monumental et depuis long-

Ce manuscrit reçoit lui-même, sous le rapport du nom, un nouveau prix, pour la France, de la découverte faite à Valenciennes par M. Onésime Leroy, d'un manuscrit français de sermons de Gerson, avec l'*Internelle Consolation* du même auteur, le même ouvrage que l'*Imitation de J.-C.*, mais sans le livre postérieur du *Sacrement:* les autres livres, dans un ordre différent et peut-être plus réfléchi, ont des titres particuliers qui sont aussi ceux du texte latin, portant lui-même un titre analogue dans les anciens manuscrits; tel est entre autres l'un des manuscrits d'Avignon ou des Chartreux de Villeneuve, sous le titre *De Consolatione internâ*, *Qui sequitur me*, et qu'a dû connaître l'auteur, lié avec ces Chartreux. Cette coïncidence n'annonce-t-elle pas le même auteur de l'*Imitation latine*, intitulée, dans le recueil manuscrit de Gerardmont, l'un des plus corrects et conséquemment des plus anciens, *Volumen Consolationum internarum*, titre ajouté au 3e livre comme si l'œuvre finissait là, malgré l'addition du 4e qui semblerait un hors-d'œuvre, quoique transcrit le 3e par Kempis dans son recueil? De plus, chacune des parties du *volume* latin *des Consolations intérieures*, a les mêmes titres spéciaux que ceux de la Consolation française manuscrite à la suite de sermons de

temps célèbre, p. LIV des prolégomènes de notre édition latine; et ci-après une Lettre inédite adressée à Thomas de Gerson, comme à l'héritier du nom de son oncle, n° V.

Gerson. Or, comment celui qui n'ignorait pas l'existence d'un foyer des plus marquans de la transcription de livres semblables (1) n'eût-il pas, dans son Épître postérieure *de Libris legendis* (2), indiqué l'œuvre latine parmi beaucoup d'autres, si elle eût été antérieure à son temps ou étrangère à lui-même, à l'auteur de l'*Internelle Consolation?* L'onction qu'il a bien pu mettre dans le français, comme dans ses Lettres spirituelles à ses sœurs, comme dans ses œuvres rhythmiques en latin, ne laisse pas douter que sa morale en prose latine n'en fût très susceptible, lorsque, brisé par le malheur et affligé des maux publics, pressé par le besoin de chercher la solitude, le pieux docteur n'est plus qu'un humble pélerin fuyant le monde comme la persécution (3), se consolant pour consoler les autres, et, en rappelant à ses frères que sa vie comme la leur est dans le ciel

(1) Le manuscrit de Gerardmont contient les mêmes pièces que le manuscrit de Kempis de 1441 ; mais, plus pur, il paraît être un manuscrit *de texte* bien antérieur à la transcription de ce dernier: c'est un des types de notre édition latine, dont le texte stéréotypé (par *Treuttel et Würts*) pourra toujours être comparé à ce manuscrit conservé à la Bibliothèque royale de Paris, et dont la collation avec un grand nombre de manuscrits anciens des diverses contrées nous a donné le plus généralement les meilleures leçons.

(2) Composé en 1426 non-seulement après le traité *de Laude Scriptorum* de 1423, mais après le manuscrit de l'Imitation de 1421, désigné comme le premier livre de l'ouvrage dont plusieurs manuscrits, non datés, ont pu être plus anciens. Voir la description des manuscrits de la gaule Belgique dans nos *prolégomènes.*

(3) Voyez, n° IV, la lettre inédite de J. Gerson, résigné dans sa fuite à la volonté de la divine Providence.

et non sur la terre, se dérobant par son abnégation à la gloire d'avoir composé l'un et l'autre ouvrage (1).

Quant à la profession de moine, tirée de quelques expressions de l'ouvrage latin, mais plutôt spirituelles que monastiques, et qui se retrouvent dans d'autres œuvres de Gerson, il est des plus probables que l'auteur, professant le véritable esprit de religion sans en prendre l'habit, ait été porté, durant et après le Concile de Constance, par ses relations avec ses frères et ses amis religieux, comme avec les clercs réguliers et les congrégations laïques qu'il avait défendus dans le Concile (2), à composer l'*Imitation latine* et *l'Internelle Consolation*. Dans l'une, le Seigneur et non le maître, ou l'auteur et non le

(1) Voir l'Oraison où il fait abnégation du monde au chap. XV du livre III de l'*Imitation* et du livre II de l'*Internelle Consolation*, ainsi que les chapitres XXIX et LIX. Le même esprit d'onction y caractérise le même auteur; et on croit y lire le *Testamentum Peregrini*, ce nom pour ainsi dire le cachet de l'ouvrage qui semble être fait pour tous ceux qui voyagent dans ce monde, comme le mot *advena*, répété de même souvent dans l'ouvrage, décèle, d'après lui-même, le nom hébreu de Gerson. Un Testament nouveau respire dans la lettre inédite annoncée, que le Pélerin adresse de Neubourg en Bavière à ses frères dans les graves périls qui le menaçaient, après avoir vainement demandé au concile la condamnation de la doctrine tendant à justifier l'esprit meurtrier du parti qui dominait et désolait la France.

(2) Voir aussi, n° I, ce que rapporte Leibnitz de cette défense qui mit Gerson en relation avec les chefs des congrégations comme des divers ordres réguliers chez lesquels se sont trouvés des manuscrits de l'*Imitation*, non-seulement chez les chanoines de l'ordre de Windeshem dont le prieur Jean Huesden paraît avoir profité, mais chez les Bénédictins de Flandre et d'Allemagne, où le lieu de séjour de Gerson possédait jusqu'à 22 manuscrits de l'*Imitation*.

moine, s'adresse en général aux fidèles et en particulier à ses confrères religieux : mais, pour l'autre, en parlant à tous les chrétiens, il paraît dans l'application avoir en vue ses sœurs et les frères de la vie commune, sauf dans le 4e livre, qui, comme plus théologique, aura été composé depuis l'époque du concile, et qui caractérise davantage le prêtre et le pasteur.

Relativement à la question de temps des deux ouvrages, le latin et le français, c'est aussi une question de lieu. Un ou deux manuscrits latins semblent d'accord pour l'ordre et pour plusieurs leçons ou différences avec la Consolation, et paraissent avoir appartenu à la Bourgogne. *L'Internelle Consolation*, dont quelques manuscrits seulement se sont trouvés en Flandre, et sous des dates postérieures à 1460, peut définitivement être demeurée chez des sœurs, et avoir été moins recherchée avant la Réforme (1). Et si dans les leçons analogues au latin le texte français est explicatif, ou si dans des leçons différentes il est ramené au texte latin, il lui serait postérieur.

(1) Entre les ordres les plus accrédités, les chanoines réguliers recherchaient les manuscrits latins des religieux de Flandre ou d'Allemagne; et les bénédictins ceux du Piémont ou de l'Italie. Ils n'avaient aucun intérêt à rechercher des manuscrits de Gerson, et encore moins des manuscrits français. Gerson, quoique la doctrine de l'*Imitation* fût la sienne, n'admettant point de système contraire aux libertés de l'Église de France, pouvait paraître suspect aux ultramontains.

Quoi qu'il en soit, bien que *l'Internelle Consolation* soit généralement appliquée à tous les chrétiens, l'*Imitation* est bien loin d'être destinée en particulier aux moines comme aux plus parfaits religieux ; et le *Qui sequitur me non ambulat in tenebris* n'a pour objet dans le 1[er] livre que de dissiper les ténèbres et d'éclairer la voie : c'est le troisième livre au fond qui fait entrer dans la vie spirituelle. Il s'en faut bien que l'ouvrage soit un traité ou une œuvre didactique, même dans l'ordre vulgaire où l'*Imitation de J.-C.* semble être le premier objet, au lieu d'en être le but, réalisé dans l'œuvre française et annoncé simplement dans le préambule de l'ouvrage latin. Aussi M. Daunou a-t-il pleinement réfuté en 1827, dans le *Journal des Savans*, l'assertion que ce livre serait un traité d'un moine Italien à l'usage des novices, tandis que l'ouvrage par le fait est le plus généralement considéré comme le meilleur livre de morale chrétienne à l'usage de tous les fidèles (1).

S'agit-il au moins des italismes qui en feraient un ouvrage ultramontain ? Mais à peine les bénédictins italiens ont-ils pu fournir quelques locutions qui

(1) Déjà dans l'approbation des docteurs, donnée en 1651 à la traduction du livre de l'*Imitation* en vers par Corneille, on observait même que ce livre, très utile pour inspirer généralement les plus belles maximes de morale, avait honoré par sa traduction toutes les langues des nations même les plus éloignées. Il est certain en effet que nos missionnaires ont porté au loin cet ouvrage qu'on trouve traduit dans les diverses langues principales de l'Asie.

soient des manières de parler italiennes. L'ouvrage au contraire fourmille de gallicismes mêlés d'un petit nombre de germanismes, relevés par Rosweyde et Héser (1), mais dont plusieurs sont des locutions bibliques : les autres s'expliquent par les séjours de l'auteur en Flandre et en Allemagne. Le grand nombre d'expressions et de phrases françaises vulgaires qu'il serait trop long de rapporter ici, mais dont nous avons réuni de nombreux exemples dans les feuillets blancs intercalés d'un exemplaire de l'édition latine de Philippe Chifflet, ne peut qu'assurer à un auteur français la composition de l'ouvrage latin, dont le style périodique et concis, surtout dans les Entretiens du Seigneur avec le fidèle, paraît couler de source. Mais ce sont surtout les passages semblables ou analogues des œuvres spirituelles de Gerson; passages bien éloignés d'être des réminiscences de transcription comme chez Kempis, et dont nous allons donner une partie assez considérable, indépendamment de ce qu'avait extrait Dupin d'un mémoire manuscrit qui est en notre possession (2); ce sont, dis-je, ces passages des œuvres morales de Gerson mis en parallèle avec ceux de l'*Imitation*, qui nous ont fait reconnaître et dire que *Gerson* se trouve ainsi *restitué et expliqué par lui-même.*

(1) Voir les *Vindiciæ Kempenses*, de Rosweyde, et le *Lexicon Thomæo-Germanicum* d'Héser.

(2) Remarques manuscrites sur la préface de la deuxième édition du livre *De Imitatione Christi*, donnée par les Bénédictins en 1674.

# PARALLÈLE

DES PHRASES

# DE L'IMITATION DE J.-C.

ET DE PASSAGES TIRÉS DES

# ŒUVRES MORALES DE GERSON.

| EX LIBRIS DE IMITATIONE CHRISTI. | EX OPP. MORAL. TOM III, ED. DUPIN. |
|---|---|
| LIB. III, CAP. 31. | Pag. 232.<br>*De consider. quas debet habere princeps.* |
| Cupiebat libere volare qui dicebat : Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo et requiescam? — Quid simplici *aviculo* quietius, et quid liberius nil desiderante in terris?<br>Édition ancienne sans date de l'Internelle Consolation, *simple oysel.* | Consilium Domini non insequeris melius, quam columbinâ simplicis et puræ orationis pennâ fretus, per quam volabis ad eum et quiesces. |
| LIB. III, CAP. 7. | Pag. 432.<br>*Epistola ad Petrum Cameracensem.* |
| In humilitate fundatus et divina charitate repletus. | Stabilitus in humilitate et charitate repletus. |
| LIB. III, CAP. 45; — et LIB. I, CAP. 24. | Pag. 529.<br>*De Meditatione animæ (ad habendum auxilium in discessu suo).* |
| Rarus fidus amicus. — Respice... qualiter ante districtum stabis judicem... miserrime, quid respondebis? | Quis erit mihi fidus amicus? — Quis mihi fidelis aderit in illâ districtâ horâ?... Quis tum respondebit pro me? |

| EX LIBRIS DE IMITATIONE CHRISTI. | EX OPP. MORAL. GERS., TOM. III. |
|---|---|
| LIB. I, CAP. 20. | Pag. 529. *De Medit. animæ.* (Suite.) |
| Conscientiæ in me testimonium habeo. — Et dicunt testimonium verum iniquitates meæ, nec possum contradicere. | Testimonium contra me dicet propria conscientia super opera mea. |
| LIB. I, CAP. 24. | Pag. 530, *ibid.* |
| Si te modica passio tam impatientem efficit, quomodo æterna tormenta poteris sufferre? | Si levis aliqua febris te impatientem reddit, quæ tua virtus esse poterit ad ferendos illos ardores sempiternos? |
| LIB. III, CAP. 58. | Pag. 545, 546, *ibid.* *De Monte contemplationis.* |
| Væ iis qui cum parvulis humiliari se sponte dedignantur, quoniam humilis janua regni cœlestis eos non admittet intrare. | Qui se humiliare dedignatur, spernens inclinari efficique ut parvulus, nunquam per ostium illud humile poterit introïre. |
| LIB. III, CAP. 31. | Pag. 547, *ibid.* |
| Est magna differentia sapientia illuminati viri (quæ ex divinâ influentiâ manat) et scientia litterati clerici (quæ humano acquiritur ingenio). Un Français seul a pu employer l'expression de *litterati clerici* (clerc lettré). | Scientia pertinet ad intellectum et convenit isti soli, sed sapientia ad affectum; quod magnam differentiam assignat inter scientiam et sapientiam. |
| LIB. I, CAP. 25; et III, 54. | Pag. 548, 549. |
| Religiosi *grossè* vestiuntur. — Natura abhorret vilia et grossa. *Consolation internelle.* La nature abhorre les choses viles et grosses (grossières). | Gerson dit : Hoc patet per exemplum *grossum*; et ailleurs : Fidem *grossam* invocat. Ideo illú depitheton non pure italica vox extat. |
| LIB. I, CAP. 11 et 12. | Pag. 555, *ibid.* |
| Cuncta facere cum *levitate* et gaudio. — Bonum est quòd habeamus aliquas *gravitates*. | Leviter sustinebit gravitates. Sic passim *leviter* pro *faciliter* et *gravitates* pro *adversitates*, ut in lib. de Imit. Christi. |

EX LIBRIS DE IMITATIONE CHRISTI.

Lib. III, cap. 7.

Et quia majora præsumpserunt... facti sunt inopes et viles relicti, qui in cœlum posuerunt nidum sibi, ut humiliati et depauperati discant non in alis suis volare, sed sub pennis meis sperare.

Lib. III, cap. 10.

Non etiam omnibus datum est ut omnibus abdicatis sæculo renuntient, et monasticam vitam assumant.

*Consolation internelle.* Vous n'avez pas fait à tous cette grâce de renoncer aux choses de ce monde et de prendre vie solitaire selon l'esprit (*Ed. absque anno*, vie contemplative et solitaire). C'est encore Gerson ou l'auteur de l'*Imitation* expliqué par lui-même. Il loue la vie monastique; mais il ne l'embrasse pas extérieurement.

Lib. I, cap. 13.

In parvis sæpè vincuntur, ut humiliati nunquam de se ipsis in magnis confidant qui in tam modicis infirmantur.

Lib. II, cap. 9.

Satis suaviter equitat quem gratia Dei portat; et quid mirum si onus non sentit qui portatur ab omnipotente et ducitur à summo ductore?

*Consolation internelle.* Celui chevauche bien aise que la grace de Dieu porte... Ce n'est pas merveilleux si celui ne sent point sa charge qui est porté de Dieu, et si celui ne se fourvoie pas que Dieu conduit et mène?

DE MONTE CONTEMPLATIONIS. (*Suite.*)

Pag. 555, *ibid.*

Et qui ausi sunt quærere solitudinem, scilicet altæ contemplationis gratiam sine præcedente labore, miserabiliter sunt defraudati : volare enim nisi sunt antequam essent alati.

Pag. 563, *ibid.*

Nec etiam omnibus data est gratia talis vivendi, scilicet in contemplativâ vitâ.

Pag. 569, *ibid.*

Derelinquuntur à Deo et citò labuntur, quatenus cadentes agnoscant quàm modicum à semetipsis possint.

Pag. 569, *ibid.*

Aliqui festinant, nitentes præire suum ductorem, et potius quam vult gratia Dei ductor.

Page 811. *Dialogue de Gerson avec ses sœurs.* Exemple à ce d'un cheval mené par un Seigneur qui le chevaucherait... Or est la grâce de Dieu notre meneur et conducteur.

EX LIBRIS DE IMITATIONE CHRISTI.

LIB. I, CAP. 19 et 25.--II, CAP. 1.

Attende Carthusienses..multum laborant... Homini interno non obest labor exterior. Corporalia tamen exercitia discretè sunt agenda.

LIB. III, CAP. 5.

Dilata me in amore; ut discam interiori cordis ore degustare quàm suave sit amare!

LIB. I, CAP. 19.

Expletis integrè et fidelitèr debitis et injunctis, si jam ultrà vacat, redde te tibi.... legens aut scribens aut meditans.

LIB. IV, CAP. 9.

Omnia peccata et delicta mea quæ commisi à die quo primùm peccare potui usque ad horam hanc, quid possum agere nisi ea confitendo?

LIB. III, CAP. 8.

Facit hoc amor tuus, gratis præveniens me... et te solum quærendo ex amore inveni.

LIB. IV, CAP. 14.

Illius magni desiderii desiderium habeo.

LIB. I, CAP. 20, et LIB. III, CAP. 35.

Nunquam promittas tibi securitatem à tentationibus in hâc vitâ.

EX OPP. MORAL. TOM. III.

Pag. 644.

*De exercitiis discretis devotorum.*

Attende quòd ipsi Carthusienses habent certas horas quibus corporalibus intendunt laboribus.

Pag. 647.

*De canticordo.*

Cor habet suum os intrinsecum, undè (*Matth.* XII, 24) ex abundantia cordis ore loquitur.

Pag. 655.

*Exhortatio ad cantum.*

Redde priùs Domino quod debes; deindè vacabis scripto vel studio, vel meditare silens.

Pag. 695.

*Oratio peccatoris anxii.*

Immensæ bonitati tuæ confiteor omnia peccata mea quæcunque feci ex illa hora qua peccare potui usque ad hanc horam.

Pag. 708.

*Documentum de Sacramento.*

Gratuito prorsus amore præveniente, nec aliud præter amorem quærente.

Pag. 708, *ibid.*

Desidera desiderare...

Pag. 745.

*Ad fratrem Nicolaum.*

Noli securitatem à tentationibus tibi inaniter polliceri.

| EX LIBRIS DE IMITATIONE CHRISTI. | AD FRATREM NICOLAUM. (*Suite.*) |
|---|---|
| | Pag. 746. |
| LIB. I, CAP. 23. | *Epist. incitat. ad spiritualem profectum.* |
| Eia carissime... | Carissime frater... |
| LIB. III, CAP. 10. | Pag. 747, *ibid.* |
| Invenient suavissimam Spiritus sancti consolationem, qui... omnem carnalem abjecerint delectationem. | Contemnenti carnalem consolationem dabo spiritualem. |
| Il semble que ce soit un moine qui s'exprime dans ce chapitre, comme serait le frère de Gerson. Mais il s'agit d'un sens spirituel. | Voyez les Conférences de Gerson entre le *cœur seulet* ou solitaire et le cœur *mondain*, page 872. Le *cœur seulet :* Maintes manières sont de religion ; l'une quant au lieu et par dehors en mutation d'habit (ut *in monasteriis*) ; l'autre est par dedans hors de sollicitudes mondaines (ut in lege, *Unusquisque secum habitet*). |
| LIB. I, CAP. 16. | Pag. 749, *ibid.* |
| Carissime... cogita quia melius est (sustinere) pro tuâ probatione et patientiâ. | Carissime... tu probatior ex virtute patientiæ. |
| Le mot *carissime* du manuscrit dit *de Advocatis* a été pris pour *rarissime*, ce qui fait contre-sens. | Cette épître dont le titre ci-dessus désigné est une *incitation* à l'avancement *spirituel* contient beaucoup d'autres passages de l'*Imitation* déjà cités, comme nous l'avons dit, par Dupin. Nous rapporterons encore les suivans de la même épître. |
| LIB. III, CAP. 25. | Pag. 749, *ibid.* |
| Fili, non ægrè feras si quidam de te malè senserint, et dixerint quod non libenter audias. | Si quando surrexerit contrarius tibi, et dixerit quod non libenter audis, esto patiens et tace. |
| LIB. III, CAP. 3. | Pag. 750. |
| Vile pretium sumitur ; pro vanâ re fatigari non timetur. Ego promitto æterna, et torpescunt mortalia corda. | O quantos labores faciunt homines pro terrenis lucrandis ! et nos pro æternis bonis marcescimus. |
| LIB. III, CAP. 36. | Pag. 750. |
| Quid potest aliquis in te verbis | Quid tibi nocere potest alte- |

aut injuriis? Sibi potiùs nocet quàm tibi.

rius malitia, si te detrahit et objurgat? Se ipsum magis prodit.

**Ad eundem fratrem Nicol.**

**Lib. III, cap. 36 et 46.**

Humanum ne metuas judicium, ubi te conscientia pium reddit et insontem. — Quid sunt verba, si lapidem non lædunt?

**Page 749.**

***De custodiâ habendâ ad se ipsum.***

Neminem lædit verbum contumeliosum, quandò ipse pius et immotus fuerit.

**Lib. I, cap. 25.**

Illi maximè... in virtutibus proficiunt qui ea... magìs contraria viriliùs vincere nituntur.

**Pag. 750, *ibid.***

Quantò quis nititur contra vitia, tantò magis accedit ad virtutes.

**Lib. III, cap. 20.**

Sæpè parva res est quæ me dejicit et conturbat...Valdè vilis quandoque res est undè gravis tentatio provenit.

L'*Hortus rosarum* de Kempis porte presque dans les mêmes termes et avec le même tour, *sæpè parva res est undè homo valdè graviter tentatur.* Ce ne peut être chez lui qu'une réminiscence de copiste.

**Pag. 751, *ibid.***

Non est magna patientia quam parva res perturbat... De parvâ re fit sæpè gravis inquietudo... Parva res est sæpè propter quam adipiscendam generatur homini perplexitas magna.

On voit que c'est ici l'auteur qui parle. N'est-ce pas là Gerson expliqué par lui-même, et connaissant trop bien les hommes qui se tourmentent pour peu de chose?

**Lib. III, cap. 34.**

Adhuc, proh dolor! vivit in me vetus homo; non est... perfectè mortuus.

**Pag. 751.**

Dolere debeo quòd adhuc in me malum vivit, et nondum perfectè (homo) sibi mortuus est.

**Lib. I, cap. 13.**

Vigilandum est præcipuè circa initium tentationis, quia tunc faciliùs hostis vincitur.

**Pag. 751, *ibid.***

Maximè obviandum in principio pugnæ, quia, si pugna creverit, infirmus homo ubi erit?

**Lib. I, cap. 19.**

Semper aliquid certi propo-

**Pag. 751.**

In speciali proponendum est,

nendum est, et contrà illa quæ ampliùs nos impediunt.

Les interprètes ont varié pour le sens. Plusieurs ont supprimé la préposition *contra*.

LIB. III, CAP. 24.

Quid ergo te implicas?

La *Consolation internelle* : Pourquoi donc t'appliques-tu à connoître ce qu'il ne t'est pas de besoin? Elle ajoute ensuite avec les manuscrits latins de Clermont et de Lebeuf : « Laisse et mets en arrière cette prudence mondaine, etc., » ce qui appartient proprement au chap. 32, où deux versets de la fin sont omis comme dans le manuscrit de Clermont.

LIB. II, CAP. 11.

Omnes cupiunt cum eo gaudere; pauci volunt pro eo aliquid sustinere.

LIB. I, CAP. 1.

***Qui sequitur me non ambulat in tenebris.*** Hæc sunt verba Christi, quibus admonemur quatenus vitam ejus... imitemur, si volumus veraciter illuminari et ab omni cæcitate cordis liberari.

et contra illa vitia quæ magis molestant et frequenter adveniunt.

La phrase remarquable de Gerson est bien la phrase originale; et c'est bien la pensée expliquée par son auteur.

Pag. 751.

Cur se implicat talibus quæ ad seipsum non pertinent?

Il semble que Gerson achève le sens de l'*Imitation* et l'explique.

*Pro confortatione cujusdam tentati, ad eundem fratrem.*

Pag. 752.

Omnes cupiunt esse cum Christo, sed pauci volunt sequi vitam Christi.

Pag. 753.

Ait Christus : ***Qui sequitur me non ambulat in tenebris...*** Et qui seipsos cæcos cognoverunt, nec illuminari digni erunt, idcircò in cæcitate cordis remanent.

Certes, celui qui écrit cela n'a pas copié le verset de l'*Imitation*, mais il le connaît bien; et ce verset, le premier de l'*Imitation*, si elle lui eût été antérieure ou étrangère, lui eût fait indiquer l'ouvrage dans son épître *de Libris legendis* et dans d'autres où il désigne les bons ouvrages mystiques ou ascétiques.

LIB. II, CAP. 12, et LIB. III, CAP. 56.

Tota vita Christi crux fuit et martyrium. Vere vita boni monachi crux est.

*Monachus* ne se trouve que cette seule fois dans l'*Imitation*. La mesure a pu motiver ce mot, qui peut avoir un sens général comme dans l'Épître.

LIB. III, CAP. 56.

Vita boni monachi crux est, sed dux paradisi.

LIB. I, CAP. 18; et III, CAP. 58.

Intuere sanctorum Patrum vivida exempla. — Videbantur huic mundo despecti, sed erant in oculis Dei pretiosi et electi. — Quantò altiores in gloriâ, tantò humiliores in seipsis existunt.

LIB. III, CAP. 18.

O quantas tibi gratias teneor referre, quòd viam rectam et bonam dignatus es mihi... ad æternum regnum ostendere!

Ne croirait-on pas que le fidèle est ici le frère de Gerson, qui parle et qui semble répondre aux vœux de l'auteur de l'Épître.

Pag. 753.

Quia vita Christi crux fuit, debet vita christiana crux esse, et multò magis vita monachorum, clericorum et omnium religiosorum in cruce erit.

Gerson fait la part du moine comme celle du chrétien, et elle est même plus forte ici que dans l'*Imitation.*

Pag. 753.

Vita crucis est (nostra), sed ducit ad gloriam, ad regnum cœlorum.

Pag. 754.

Sanctorum exempla intuere... Quantò in mundo despectiores et pauperiores fuerunt, tantò nunc gloriosiores et nobiliores in cælo.

AD EUNDEM FRATREM NICOL.

Page 754.

***De conversione et perseverantiâ in bono proposito.***

Dilecte frater... quantas gratias Deo debes qui tibi regnum suum promerendum obtulit!

Cette épître et toutes celles que Gerson adresse à son frère se sentent beaucoup du style onctueux de l'*Imitation* dont ils reproduisent bien des phrases semblables ou analogues, indépendamment de ce qui a été déjà cité et de ce qu'on eût pu recueillir de plusieurs des œuvres spirituelles qui en retracent les sentimens et l'esprit.

## SUR LE PARALLÈLE QUI PRÉCÈDE.

---

Nous ajoutons quelques généralités aux observations particulières que nous avons jointes à plusieurs des passages cités.

Gerson, bien lu, dans ses œuvres tant morales que spirituelles, malgré un style inégal et parfois un peu dur, dans l'immense quantité de sujets qu'il a embrassés, ne laisse pas d'avoir une grande diversité de tons; et cette souplesse lui permet de la douceur et de l'onction dans les sujets qui en sont susceptibles. Il a partout alors le même esprit, la même effusion de sentiment, sinon la même forme ou la même expression.

Gerson distingue lui-même ses entretiens de ses discours d'apparat, ses leçons de morale et ses lettres d'avec ses considérations et ses traités. Dans ces derniers, il analyse et discute méthodiquement. Dans les premiers, il ne divise point son sujet; il avertit, il exhorte et conseille : dans ses colloques ou entretiens, il converse gravement et on peut dire avec *placidité* (1),

(1) Expression de M. Tardieu l'aîné, de Nancy, à la vue de notre tableau de Gerson, d'après lequel paraît gravé le portrait qui suit la miniature du docteur jeune, figuré en tête du manuscrit in-folio, sous le nom de Gerson, dû aux soins de Thomas Gerson, neveu du chancelier.

mais sans sécheresse et sans froideur. On reconnaît, dans le Dialogue du livre iii de l'*Imitation*, livre principal de l'ouvrage, l'onction du livre français le $2^e$ de l'*Internelle Consolation*, très-analogue pour le style à ses Conférences spirituelles avec ses sœurs, ou entre des êtres abstraits, tel que le *cœur* mondain et le *cœur* seulet ou solitaire, par lequel il entend le religieux de cœur qu'il distingue du moine, comme dans l'*Imitation*. Quoique l'auteur n'y procède point analytiquement, mais plutôt synthétiquement et par maximes, il n'en résulte pas qu'il n'y ait dans ce livre aucune méthode, comme l'a crù Amort parce qu'il ne s'en trouve pas en effet dans les opuscules de Kempis. Les raisons, surtout dans ce livre, s'enchaînent, se groupent, se succèdent suivant un ordre simple et naturel, s'harmonisent ou s'opposent ; et les conjonctions même n'y manquent point. Les maximes générales n'y sont pas des lieux communs ou purement applicables à ses confrères, comme chez Kempis ; et ce qui fait lire avec plus de fruit l'œuvre de Gerson, c'est qu'il a tous les accens et tous les tons des Pères dont il est nourri, autant que des Evangiles, qu'il s'approprie et fond dans son texte. Aussi nous dirons en partie avec [redacted] : Il édifie et instruit comme Augustin et Jérôme dans leurs épîtres ; il élève et réforme comme Hilaire et Basile, sollicite et provoque comme Eucher et Paulin, touche et console comme saint Grégoire et saint Bernard auquel l'*Imitation* a été

[Amort]

attribuée : pélerin comme Athanase, il se dépeint de même. Il parle aux grands, comme aux simples fidèles ; et il termine presque son livre, ainsi que sa vie, par s'humilier comme les enfans, et se faire petit avec les petits, à l'imitation de J.-C., son digne type et son modèle (1). . . .

(1) Voir à ce sujet un parallèle frappant, page 16, où Gerson descend des hauteurs de la contemplation pour s'abaisser au niveau d'un simple enfant, en s'exprimant avec une humilité digne de l'auteur de l'*Imitation*, qui se qualifie de *pauperrimus servulus* au chapitre 10 du livre III. N'est-ce pas Gerson qui, dans le chapitre 59, le dernier du livre III, invoque la miséricorde de Dieu en faveur de son *pauvre serviteur exilé au loin dans la région de l'ombre de la mort*, et qui prie le Seigneur de le conserver parmi tant de dangers, et de le conduire par une voie paisible vers la Patrie à laquelle il aspire ? N'est-ce pas son exil, ses dangers, son voyage et la Patrie que désigne la Lettre ci-après, n. IV, de Gerson à ses frères ? Enfin, le chapitre 17 du livre IV de l'*Imitation* est une action de grâces, où la recommandation du souvenir du *pauvre serviteur* semble rappeler la prière que l'auteur du livre *De pueris ad Christum trahendis*, cité avec intérêt par M. Onésime Leroy et traduit par M. Tardieu de Nancy, faisait répéter aux enfans, la veille même de sa mort : « Seigneur, ayez pitié de votre pauvre serviteur Gerson ! »

## I.

Remarque *de Leibnitz, relative à la note 2, page 11, sur la défense de la cause des clercs et des congrégations laïques par* Gerson *au concile de Constance.*

---

Leibnitz (*in Collect. scriptorum Brunswick.* introd., § 39) écrit ainsi (nous traduisons ses paroles) : « Jean Gerson, chancelier de l'église de Paris, défendit la cause des clercs de la congrégation de Windeshem, non-seulement de la voix au Concile de Constance, mais dans un écrit exprès ; et il montra qu'ils étaient institués pour tenir école de lettres et de mœurs ; qu'ils enseignaient à leurs élèves à mener une vie studieuse et louable ; qu'ils vivaient en commun d'après les institutions de la primitive Église, sans biens propres comme sans mendier leur subsistance ; qu'ils étaient simplement soumis à leurs évêques diocésains ; ce qui plut tellement que le Concile, présidé par Martin V, ayant approuvé leur manière de vivre, les exhorta à se conduire courageusement, à établir leurs écoles et à instruire leurs disciples à la piété pour devenir l'appui de l'Église de Dieu. En conséquence ces clercs de la vie commune propagèrent l'enseignement des humanités dans l'Allemagne

inférieure (1). Beaucoup de personnages célèbres sont sortis de leurs écoles, Didier Erasme, Pierre Canisi, etc. C'est pourquoi leur institut fut le jumeau de celui des Pères de la Société de Jésus qui se dédièrent aussi à l'instruction de la jeunesse. » (Ne semble-t-il pas que Gerson ait concouru à défendre l'établissement de l'institut d'où sont sortis des personnages plus ou moins catholiques, tels que ceux dont parle Leibnitz? Il ne serait pas étonnant que *l'Internelle Consolation* fût un de ces ouvrages à l'appui de l'institut établi pour tous les chrétiens.)

(1) Les clercs ou frères de la vie commune, d'où sortirent les religieux de Windeshem, fondés par Gérard-Groot, formèrent en moins d'un demi-siècle plus de cent cinquante communautés, soit de clercs, soit de dévots laïcs et dévotes, qui s'occupaient de l'enseignement gratuit de la jeunesse. Ils portèrent ombrage aux religieux mendians qui, par l'organe de Mathieu Grabon, voulurent les astreindre aux trois vœux de religion. Son opposition fut déférée à l'évêque d'Utrecht et de là au Concile. Gerson, en défendant avec succès la cause des clercs et des congrégations laïques, leur acquit ainsi qu'à lui-même une grande considération. Il eut des relations particulières avec les délégués de l'ordre de Windeshem comme avec les bénédictins abbés de Weingart, de Melck, etc., présens au Concile, selon Collet et Vanderhart. Dans les maisons des divers Ordres se sont trouvés dès-lors des Manuscrits de l'*Imitation*, multipliés plus en détail chez les Belges et moins partiellement chez les bénédictins en Allemagne et en France. Il en est résulté que plus le texte de l'*Imitation* s'approche du foyer de lumière qui caractérise cette époque, plus il est respecté et pur.

# II.

*Autorité alléguée.*

---

Nota. Dès le début de la préface de son édition latine, page 1, M. de Grégory dénomme plusieurs écrivains comme historiens de Jean Gersen. Ces écrivains, tous postérieurs de 400 ans au treizième siècle, où ce Gersen a été supposé exister, n'en ont parlé que d'après la contestation élevée en 1616, par l'abbé Constantin Cajetan. Francesco della Chiesa, Piémontais, n'en avait fait aucune mention en 1614; c'est seulement en 1645, depuis l'édition de Constantin en 1644, sous l'inspiration de ce zélé promoteur, qu'il cite le traité très *docte* de Gersen, qualification soufflée par le bénédictin, sans aucun titre ni témoignage ancien. Mais depuis, en 1657, dans son livre *De viris doctrinâ illustribus urbis Vercellensis*, il n'en dit plus mot. Voyez aussi Amort, *Moral. certitud.* p. 66.

*Ex chronologicâ historiâ prælatorum et abbatum regionis Pœdemontanæ, auctore D. Francisco Augustino ab Ecclesia, episcopo Salutiensi*, cap. 34, pag. 290 et seq. ed. 1645.

*De Abbatiâ sancti Stephani de Citadella de Vercellis ejusque abbatibus.*

« Hoc monasterium quamplurimos habuit dignissimos abbates, quorum sequentes *tantùm ad meam cognitionem pervenerunt.* Verùm ipsum monasterium circà annum 1581, cùm Carolus Emmanuel

Sabaudiæ dux civitatem et arcem ... reformari visisset, solo æquatum est. »

Hugo, anno 1172. — *Joann. Scotus*, doctor (1) egregius, anno 12.....

Robaldus qui etiam fuit canonicus sancti Eusebii, anno 1214.—Joannes Gerzen, *qui eruditissimum tranctatum de Imitatione Christi composuit*, anno 1230 (2).— Petrus anno 1245.—Guillelmus Advocatus ex dominis Queregnæ (3), qui obiit anno 1340. —Simon de Bondonis nob. Vercell., anno 1351, et Guillelmus de Bondonis, nepos Simonis, anno 1368. —Benedictus de Bulgaris nob. Vercell. anno 1400. »

(1) J'observe qu'on ne connaît de 1200 à 12... aucun abbé du nom de Jean Scot. La qualification de *doctor egregius* l'eût fait connaître s'il eût existé à cette époque. Le Jean Scot, abbé de Verceil, vivait dans le neuvième siècle.

(2) L'expression *eruditissimum tractatum composuit*, suppose *un docte traité* dont un bénédictin seul a pu faire qualifier le livre de l'*Imitation*. Son auteur, inconnu depuis lors, avait besoin d'un précurseur dit *doctor egregius* qui le fit valoir, quoique inconnu lui-même.

(3) Comment ce *Guillelmus Advocatus*, mort en 1340, n'est-il pas mentionné comme possesseur ou parent du possesseur de l'*Imitation*, tel qu'un Joseph *de Advocatis*, faisant don de ce manuscrit *précieux* en 134., suivant un spécimen produit en 1833 par M. de Grégory avec le nom et la date, qui manquent, il est vrai, dans une nouvelle attestation publiée en 1835. Voyez l'article du *Journal général de la Littérature de France*, février 1836.

## OBSERVATION

*Sur l'autorité alléguée relativement à des abbés de Saint-Étienne de Verceil.*

---

La déclaration de l'historien après un laps de 400 ans, lorsqu'une abbaye a été renouvelée et détruite, ne pouvait être que l'effet d'une connaissance énoncée sans fondement. Les mots *tantùm ad meam notitiam pervenerunt* supposent moins encore une notion traditionnelle qu'un souvenir ou plutôt une communication verbale, par une influence du parti à la tête duquel était Constantin Cajetan, le promoteur de ce Gersen d'après un manuscrit de Mantoue qui contient sous ce nom l'épitaphe du chancelier, et qui, si l'auteur était qualifié *abbé* dans le manuscrit d'Arone, provenant de Gênes alors à la France, ne pouvait que représenter Gerson dont la cure en commende, dépendante de l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims, conférait, suivant Lebeuf, le titre d'abbé. François Augustin della Chiesa, qui pour la première fois inscrit un nom de Jean Gerzen dans son histoire chronologique publiée en 1645 au fort de la contestation sur l'auteur, n'avait fait aucune mention de ce nom dans son Catalogue *di tutti scrittori Piemontesi*, publié

en 1614, à Turin, et que nous possédons.—Le même historien cite sans aucun motif particulier et plus réellement un *Guillelmus Advocatus*, mort en 1340, et parent du *Joseph de Advocatis* dont il est parlé dans la note 3 de la page 29 ci-dessus. Or, comment l'historien chronologiste, après avoir dénommé l'*Imitation*, comme l'œuvre d'un abbé de bénédictins, n'a-t-il pas su que la famille de l'abbé Guillaume était possesseur d'un manuscrit de ce livre, que Joseph est censé donner à son frère et qu'il dit tenir de longue main de ses aïeux. Cela prouve, ou que l'époque citée dans le spécimen de la donation est fausse par la méprise du chiffre 5 pris pour un 3 dans sa partie supérieure, ou que Joseph, s'il existait en 1349, n'était pas l'auteur du don, et que son nom ne pouvait se trouver dans le *Diarium* qu'avant tel ou tel feuillet reconnu lacéré, et précédant de plusieurs pages l'inscription de l'acte de la donation : en effet, l'attestation nouvelle, ne rappelant ni le nom ni la date figurés dans le *spécimen* qu'avait publié d'abord M. de Grégory, ferait penser que l'époque de 1349 n'est pas celle du donateur.

---

## III.

*Procès-verbal authentique.*

---

**Nota.** Le procès-verbal que nous donnons est d'autant plus important dans la cause, que c'est sur la note d'un exemplaire de l'édition citée, note qui n'a point été produite, que l'on s'est appuyé pour faire un Jean Gersen abbé de Verceil. Cette édition n'est pas sous le nom de Gersen, comme l'a dit M. de Grégory dans la préface de son édition de l'Imitation, p. xxxviii, mais sous celui de Gerson, chancelier de Paris. Il cite ensuite l'annotation qui nomme Jean .... abbé de Verceil, mais sans aucune mention de surcharge, quoique le nom de Jean y soit grossièrement substitué à un autre nom.

*Témoignage d'Ughelli, de Wading et de Victorelli, donné en* 1650 *et* 1651, *concernant la note manuscrite d'un exemplaire de l'édition de Venise de* 1501 *sur un prétendu Jean, abbé de Verceil.*

« Nos infra scripti fidem facimus et attestamur nos vidisse atque inspexisse libellum in duodecimo olim asservatum in bibliothecâ Domini Constantini Cajetani, continentem plura opuscula impressa atque in iis libellum *de Imitatione Christi* impressum Venetiis per Joannem Baptistam Sessam, anno Domini 1501, sub hoc titulo : Incipit liber primus Joannis Gerson, cancellarii Parisiensis, *de Contemptu omnium vanitatum mundi;* capitulum primum: *Qui sequitur me ;* et sub finem subjungitur, Joannis Gerson, can-

cellarii Parisiensis, de Contemptu mundi libri quatuor finiunt; et mox subnectitur manuscripto caractere : *Hunc librum non compilavit Joannes Gerson, sed dominus Joannes..... Abbas Vercell.... ut habetur usque hodiè propriâ manu scriptus in eâdem abbatiâ.* Eoque diligenter considerato, judicavimus dictam scripturam non recentem neque alteri vetustiori superinductam sed antiquam esse : et una vox *Joannis* si excipiatur, quæ artificio admodum rudi videtur ex voce *Thoma* efficta; cætera verba sincera esse, nec in lacunis et punctis ullas verborum lituras apparere. In quorum vim et fidem, etc., Ita affirmo D. Ferdinandus Ughellus abbas ord. Cisterciensis, et ego Andreas Victorellus, 31 decembris 1650. Idipsum testificor Lucas Waddingus strict. observantiæ sancti Francisci, 6 januarii 1651. — Act. legal. fact. Romæ per Prosperum Caffarellum Protonot. apost. 19 januarii 1651. » (1)

(1) Telle est l'*idonéité* de ces témoignages, qu'il n'y a plus de doute que le surnom de *Jean* n'ait été surajouté et ne soit suivi de points, ce qui ne donne pas le nom de *Gersen*. — La prétendue édition d'une version italienne sous le nom de *Giovanni de Gersenis* est un manuscrit sans date, avec un nom de lieu, tel qu'on le trouve dans la plus ancienne édition des œuvres de *Gerson* qu'on prononçait vulgairement *Gersen* dans la Gaule Belgique. Ainsi il n'existe aucune édition sous le nom de *Gersen* avant celle du bénédictin Valgrave de 1638.

## IV.

---

Lettre *inédite du chancelier Jean Gerson à ses frères Nicolas et Jean Gerson (prieur), lorsqu'après avoir quitté le concile de Constance, il fuyait dans les montagnes de Bavière la persécution du duc de Bourgogne.*

« Gratia vobis et pax, germani mei carissimi, deprecor vos et obtestor per professionem vestram et æternorum bonorum recogitationem, quos dicere convenit *nostra conversatio in cœlis est*, nolite quomodolibet solliciti esse qualis in *peregrinatione mea* sit corporalis aut futurus status meus ; sed existimantes me quasi mortuum et perditum super terram totam, vestræ recogitationis aciem vertite ad rogandum ea pro me quæ ad pacem sunt Jerusalem tam internam quàm supernam , quæ est mater et patria nostra : cæterùm per litteras vestras taliter obtestemini fratrem nostrum post me seniorem cum sororibus omnibus et singulis, immò et aliis notis in Domino, quorum tot me non vacat pro præsenti transmittere, deinque satis me loquentem in vobis accipient atque credent ; porrò super tot et inter tot documenta benè vivendi

proposui unum quasi pro vale ultimo et memoriali supremo in quo me solitus sum crebriùs exercere, et illud verbis modernis explico :

Pense souvent qu'à Dieu diroyes,
Sincèrement mourir devoyes;
Car par ce tu pourras venir
A la science de bien mourir (1).

Sunt autem innumerabilia verborum piorum genera, huic articulo mortis accommoda, inter quæ post mortem sanctam dilectissimi et assidui comitis mei Andreæ verbum protomartyris Stephani visum est mihi familiariter intimoque cordis sensu crebrò ruminandum et in consuetudinem indelebilem trahendum : *Domine Jesu, suscipe spiritum meum ;* placeat vel *Miserere meî, Deus, secundùm magnam misericordiam tuam*, vel *In manus tuas, Domine, commendò spiritum meum*, vel *Miserere meî, Deus, miserere meî, quia in te confidit anima mea*, vel *Domine ne in furore tuo arguas me, nec in irâ tuâ corripias me.* Quid multa dinumero? Qualia utique placent et placere debent mihi, et in eamdem omninò recidunt sententiam, ut Deus purè gratis agens, nobiscum sit, misericordia nostra, refugium, susceptor in die

(1) Vide apud *Testamentum Peregrini*, p. 762, éd. de Dupin : *Da mihi pœnitentiam veram ; da in exitu vitam æternam ;* et in lib. I, cap. 15 de *Imitatione : Da mihi omnibus mori, da in te requiescere ;* et lib. IV, cap. 9, *Da gratiam ut ad vitam proficiamus æternam.*

mortis inevitabilis, quæ januam aperit ad Patriam, ut non confundatur spiritus noster dum loquatur inimicis suis in hâc portâ (1). Benè valete in Domino, et oremus pro invicem ut salvemur, quum caro non prodest quidquam. Scriptum propriâ manu, die beatissimi Laurentii martyris, decimâ Augusti, apud Novum Burgum in Bavariâ. Salutat vos comes meus magister Ja..... de Cyresio, qui est mecum solus.

*Dilectissimis fratribus carne et spiritu Nicolao de Gerson et Johanni de Gerson.** »

* Le rédacteur du Catalogue de la Bibliothèque du Roi a désigné par erreur cette Lettre comme adressée, par Thomas Gerson, au chancelier confondu par la similitude du prénom avec le prieur. Elle se trouve à la suite du recueil des Lettres de Gérard Machet, évêque de Castres (2), parmi lesquelles il s'en rencontre une, non de Thomas Gerson, mais à son adresse. Voir la note, pag. LXVIIj de notre édition latine, et la Lettre ci-après où l'on verra la cause de cette erreur, reproduite encore.

(1) Vide suprà, page 20, locum de *Imitatione* citatum ex lib. I, cap. 13, et Psalm. 126, 5.

(2) Je dois déclarer que M. Guérard. l'un des conservateurs des Manuscrits, a bien voulu me seconder dans la lecture de cette précieuse Lettre du chancelier Gerson, devenue presque illisible.

## V.

Lettre *authentique adressée par l'évêque de Castres, administrateur du collége de Navarre, à Thomas de Gerson, neveu de l'illustre chancelier et auquel nous devons le Manuscrit vraiment monumental, sous le nom et avec le portrait de Gerson, décrit* pages LIV-LVI, *des prolégomènes de notre édition latine.*

« Mi Thoma, mi carissime, accepi non sine corde et gaudio scripta tua ex Parisiis decimâ die septembris. Distuli responsum dare, volens maturiùs et deliberatè procedere; undè post diuturnam animi deliberationem, statui et consensi conferre vobis locum bursarum theologorum collegii regalis Campaniæ, super quo ministravi litteras regias provisori memorati collegii deferendas et manualiter exhibendas. Recipe igitur pro primitiis donum istud gratuitum; ingredere domum illam sacratam meritis patrum, in quâ noster Johannes de Gersonno felicis recordationis, cujus *condmen* (sic) *retines*, gradus omnes recepit, famam domûs ampliavit. Quâ in re admoneo te ut ressuscites famam ejus, imitator factus tanti

viri exemplaris et famatissimi... Vivite in spe Illius qui sperantes in se replet omni bono.

*Studioso viro Thomæ de Gersonno, amico meo præcaro.** »

* (Extrait du registre manuscrit in-fol. de la Bibliothèque du Roi, nº 8577, p. vij verso, nº 23, des Lettres de l'évêque de Castres, Gérard Machet.) Dans ce recueil, comme l'indique une note de M. de La Porte du Theil, on doit remarquer que la suscription des adresses ne précède pas, mais suit les Lettres; ce qui a trompé dans toutes ses citations Launoy, et d'après lui Dupin, en prenant l'adresse de la Lettre à Thomas Gerson pour la suscription concernant Jean de Bussi, archevêque de Brie. Boulliot, dans sa *Biographie ardennoise*, s'est trompé aussi, en citant cette lettre comme étant de Thomas Gerson même, et adressée, non à ses frères sans doute, mais à ses oncles. Ce qu'il dit ensuite de Thomas Gerson est pris dans notre article de la *Biographie universelle*.

---

J'ai cru devoir finir cet opuscule par la Note intéressante que m'adresse M. Onésime Leroy au sujet de la Lettre du Pélerin Jean Gerson à ses frères.

« La Lettre inédite de J. Gerson offre des rapports frappans avec celle que le bon curé de Roquencourt, non moins persécuté que le docteur évangélique, écrivait à Ducis, pendant la terreur. Je l'ai citée pag. 244, 2e éd., de mes *Etudes sur Ducis*. Elle commence par ces mots : « Les hommes ont beau « faire, mon ami, il n'en arrivera que ce qu'il plaira

« à Dieu. Quant à moi, *je suis prêt au départ.* » Ducis observe (même page) que « son ami, par sa « résignation, faisait oublier à ses compagnons d'in- « fortune leur détresse et *la terre même où il n'ha- « bitait plus* depuis long-temps. » Ces rapprochemens sont encore plus intéressans quand on voit, par le Testament de Ducis, pag. 379 de nos *Études*, que « l'*Imitation de J.-C.* était le livre familier des « deux amis, et que le curé en avait légué au « poète un exemplaire que celui-ci lègue à son tour « à un autre de ses amis. »*

* Qu'il me soit permis, à moi-même, d'ajouter que l'auteur de cette note, dont je prise extrêmement l'amitié, n'est pas moins nourri des œuvres morales de Gerson que Ducis et son ami l'étaient de l'IMITATION DE J.-C.; et je dois lui associer, pour le même motif, mon honorable correspondant et ami, M. Tardieu l'aîné, de Nancy, méditateur assidu des œuvres spirituelles de notre auteur. — M. Onésime Leroy apprendra avec plaisir la traduction que notre ami vient de terminer du traité *De Parvulis ad Christum trahendis*, bien digne du grand ami des enfans, et qui serait éminemment utile pour les instituteurs des écoles primaires, où la morale religieuse, le véritable germe de la bonne instruction, n'a été que trop négligée. — D'un autre côté, les jeunes élèves qui déjà auront été nourris du lait de l'*Imitation*, ne peuvent que trouver, dans les quatrains concis non moins qu'énergiques de M. de Montbrun, la substance et pour ainsi dire la crême de cet excellent Livre; tant le traducteur a su en saisir l'esprit et l'expression caractéristiques! C'est là un aliment nouveau, dont le suc indigène devra se répandre avec le nom de l'auteur français original, quand l'œuvre a pu produire des vers, que Desmarets, et même Corneille, faute de cette onction qui animait l'auteur, n'avaient pu si bien exprimer.

